

Intitulé du stage : Chargé-e de communication santé mentale

Référence de l'offre : DPPS-STA-2023-01

■ **Présentation de Santé publique France**

Santé publique France est l'Agence nationale de santé publique française. Etablissement public de l'Etat sous tutelle du ministre chargé de la santé créé par l'ordonnance 2016-246 du 15 avril 2016, elle intervient au service de la santé des populations.

Agence scientifique et d'expertise du champ sanitaire, elle a pour missions :

- 1° L'observation épidémiologique et la surveillance de l'état de santé des populations ;
- 2° La veille sur les risques sanitaires menaçant les populations ;
- 3° La promotion de la santé et la réduction des risques pour la santé ;
- 4° Le développement de la prévention et de l'éducation pour la santé ;
- 5° La préparation et la réponse aux menaces, alertes et crises sanitaires ;
- 6° Le lancement de l'alerte sanitaire.

L'Agence est organisée autour de quatre conseils (Conseil d'Administration, Conseil scientifique, Comité d'Ethique et de Déontologie et Comité d'orientation et de dialogue), de directions scientifiques et transversales, et de directions assurant le support et le soutien à l'activité. L'Agence dispose d'implantations régionales (Cellules régionales) auprès des agences régionales de la santé.

Son programme de travail, arrêté par son Conseil d'administration, s'articule autour de 6 enjeux : Anticipation, préparation et réponse aux menaces de santé publique, dont les épidémies ; Numérique en santé publique ; Santé environnementale, changement climatique et environnement de travail ; Fardeau des maladies et de leurs déterminants, efficacité des interventions et retour sur investissement de la prévention ; Stratégie de prévention, marketing social et approche par populations ; Inégalités sociales, vulnérabilités territoriales.

Son siège est situé à Saint-Maurice (94).

Localisation du stage :

- ☒ Saint-Maurice
- ☐ En région, indiquer la région, le département et la ville concernés :

■ **Le stage**

Contexte :

Description de la Direction :

Direction de la prévention et de la promotion de la santé (DPPS)

Les activités de la direction en matière de promotion, de prévention et d'éducation pour la santé comprennent :

- l'expertise ;
- la conception, l'expérimentation, la production, l'évaluation de stratégies et d'actions ;
- le développement d'une approche fondée sur des données d'évaluation de l'efficacité ;
- l'inscription de la stratégie des campagnes dans une logique de marketing social ;
- l'animation du réseau national de santé publique notamment des acteurs de la prévention et de la promotion de la santé ;
- le soutien des politiques et des acteurs à l'échelon régional.

La Direction de la prévention et de la promotion de la santé est structurée en unités thématiques construites autour d'un ou plusieurs programmes.

L'organisation de la direction en unités est la suivante :

- 6 unités en lien avec les déterminants de santé : interactions et environnements précoces, addictions, alimentation et activité physique, santé sexuelle, santé mentale, risques infectieux et environnementaux ;
- une unité lab méthodologie.

Les unités incluent des professionnels des différents métiers de la prévention et de la promotion de la santé.

Le directeur est secondé par 2 directeurs adjoints :

- en charge de la cellule scientifique ;
- en charge de la coordination des dispositifs de marketing social.

Description de l'Unité :

Unité santé mentale (USM)

L'unité conçoit et met en œuvre des interventions visant à améliorer la santé mentale et le bien-être et à prévenir la survenue ou l'aggravation des troubles psychiques et des conduites suicidaires. Elle mène les études nécessaires à la conception des dispositifs et à leur évaluation. Les missions sont : produire des connaissances sur l'état de santé mentale de la population générale, sur ses déterminants ainsi que sur les interventions visant à promouvoir le bien-être et à prévenir les troubles psychiques et les conduites suicidaires ; mettre ces connaissances à disposition des partenaires et développer et soutenir des dispositifs de prévention et de promotion de la santé mentale à destination du grand public et des professionnels du champ.

L'unité travaille en étroite collaboration avec les autres unités de la DPPS ainsi qu'avec la Direction des maladies non transmissibles et des traumatismes, la Direction santé environnement travail, la Direction des régions, la Direction de l'aide et de la diffusion aux publics, et la Direction de l'appui aux traitements et à l'analyses de données.

Sujet du stage :

Accompagner la mise en œuvre de dispositifs de communication nationaux sur la promotion de la santé mentale et la prévention des troubles psychiques.

Missions du stage :

Sous la responsabilité d'une chargée de communication senior, le ou la chargé-e de communication accompagnera l'équipe dans la conception des dispositifs de communication et assurera leur bon déploiement opérationnel.

Activités du stage :

Participation à la réflexion stratégique et au cadrage des dispositifs de communication, en lien avec l'agence de publicité, les comités d'experts et les équipes en interne : préparation et suivi des échanges, création de présentations PowerPoint et rédaction de notes de synthèse.

Suivi de la production des dispositifs de communication en lien avec l'agence de publicité, l'agence media, et les différentes parties prenantes en interne : film TV, spots radio, affiches, site internet, etc.

Suivi de projet : vérification et mise à jour de plannings et de budgets, rédaction d'ordre du jour et de compte-rendu de réunions, etc.

Description :

Pour tout renseignement complémentaire, consulter le portail sur le site <http://www.santepubliquefrance.fr>

▪ **Type de stage proposé**

☒ Master 1

☐ Master 1 + sujet tutoré*

☐ Master 1 « observation »**

☒ Master 2 Professionnel

☐ Master 2 Recherche

* stage M1 + sujet tutoré (proposé par l'ISPED) : le stage complète un travail préalable de sujet tutoré de 2 mois et demi (revue de la littérature, analyse d'une base de données, etc.)

** stage M1 « observation » (proposé par l'ISPED) : le stagiaire contribue aux activités courantes de l'équipe sans être en charge d'un dossier particulier

Gratification du stage : selon la réglementation en vigueur dans les établissements publics

▪ **Date proposée pour le stage et durée :**

☐ Sans contrainte de date

☒ A partir de : 2 janvier 2024

Durée minimum : 6 mois

Extension possible au-delà de la période obligatoire

☒ Oui

☐ Non

▪ **Prérequis :**

☐ Aucun

☒ Compétences spécifiques (préciser) :

- De formation Bac +4/5 en communication
- Intérêt pour le service public et pour la thématique de la santé mentale
- Qualités relationnelles et goût pour le travail en équipe
- Rigueur et bonnes aptitudes d'organisation
- Sens de l'initiative
- Capacités d'analyse et de synthèse

☒ Maîtrise d'un logiciel spécifique (préciser) :

- Microsoft Word
- Microsoft PowerPoint

☐ Autre (préciser) :

▪ **Stage proposé par :**

Direction : Direction de la Prévention et de la Promotion de la Santé (DPPS)

Unité : Unité santé mentale (USM)

Maître(s) de stage / personne contact :

Nom : Guéniau-Morizot

Prénom : Florence

Fonction : Chargée de communication et de marketing social santé mentale

Téléphone : 01 71 80 16 17

Adresse email : florence.gueniau-morizot@santepubliquefrance.fr

Co-encadrement

Nom : Gillaizeau

Prénom : Ingrid

Fonction : Responsable de l'unité santé mentale

Téléphone : 01 71 80 16 46

Adresse email : ingrid.gillaizeau@santepubliquefrance.fr

▪ **Pour postuler**

Adresser les candidatures (lettre de motivation + cv) en indiquant la référence de l'annonce par courriel : recrut@santepubliquefrance.fr